



CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE D'ÉLECTRICITÉ D'ORIGINE PHOTOVOLTAÏQUE

Client

☐ Client Particulier

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Mail :

Téléphone :

N° actionnaire :

☐ Client Professionnel

Nom de la société :

Forme juridique :

Adresse :

.....

.....

SIRET :

Représentée par :

Mail :

Téléphone :

N° actionnaire :

Point de livraison

N° du point de livraison (PDL) :

Fournisseur d'électricité actuel :

Puissance d'abonnement souscrite : ... kVA

Adresse du point de livraison :
(si différente de l'adresse principale)

.....

Nom de la boucle d'Autoconsommation Collective affectée (à compléter par SolarCyt Durance)

.....

Communication entre SolarCyt Durance et le Client

Les factures, relevés mensuels de consommations et autres notifications au titre du Contrat seront communiqués au Client par courrier électronique à l'adresse indiquée ci-dessus.

Prix applicables uniquement pour les particuliers et < à 36 KVA

AU 01/10/2026: **Tarif facturé par SolarCyt** : 15,31 cts € ttc / kwh (12,76 cts € ht / kwh)

Coût total **SolarCyt** (Turpe compris) : **21,30** cts € ttc / kwh

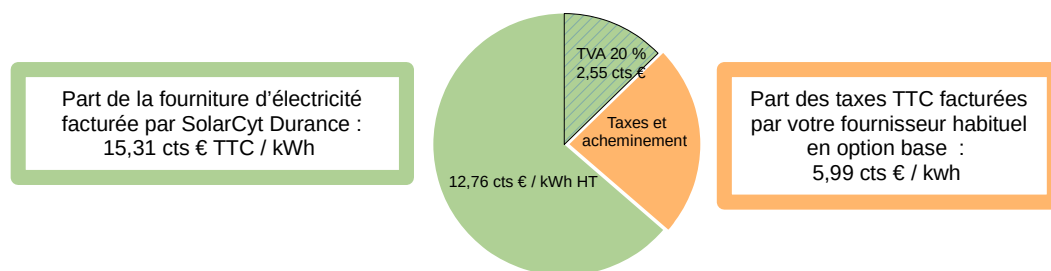
Pour information : **Tarif bleu EDF HP**: **21,42** cts € ttc / kwh

Le TURPE (tarif d'utilisation des réseaux publics d'électricité) sur toute la consommation (SCD et fournisseur principal) est imputé sur la facture du fournisseur principal.

Volume **annuel estimé** de fourniture d'électricité SolarCyt (environ 40 % de votre consommation) : kwh

Une remise commerciale de 20 € TTC / an est accordée pour toute souscription d'un nouveau contrat d'électricité solaire, pendant une durée de 4 ans. Cette déduction est imputée sur la facture émise après la date anniversaire du contrat, dans la limite du montant total de celle-ci (facture non négative)

Décomposition du prix de revient du kwh SolarCyt-Durance



Modalités de paiement

☐ **Prélèvement** : Le montant annuel est fractionné en quatre échéances trimestrielles, prélevées en janvier, avril, juillet et octobre. Lors du prélèvement d'octobre, une facture de régularisation est émise. Le montant prélevé est ajusté en conséquence et, le cas échéant, un remboursement est effectué en cas de trop-perçu.

⇒ Remplir le mandat de prélèvement SEPA en annexe.

1) Le contrat est établi sans engagement de durée. Il débute dès le 1^{er} jour du mois suivant sa conclusion avec un délai minimum de prévenance de 10 jours ouvrés et sous réserve de la notification favorable par le GRD de l'intégration du PDL ou du PRM du Client à l'Opération d'Autoconsommation Collective.

2) Le tarif du kWh est réétudié au 31 mars et au 30 septembre de chaque année, et peut être aligné sur la revalorisation d'EDF OA du tarif de revente souscrit par nos producteurs (estimée à + 1 % annuel)

Sas SolarCyt Durance :

Représentée par :

Date : ... / ... / 20 ...

Signature :

Le Client :

Nom :

Date : ... / ... / 20 ...

☐ **Je reconnais avoir également pris connaissance des Conditions Générales de Vente que j'accepte.**

Signature :